



MÉMOIRE

PROJET AKASABA OUEST

**PRÉSENTÉ AU BUREAU DES AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

**PAR LA VILLE DE VAL-D'OR
01.03.2017**

**VILLE DE VAL-D'OR
855, 2E AVENUE, C.P. 400
VAL-D'OR (QUÉBEC) J9P 4P4
819 824-9613 | VILLE.VALDOR.QC.CA**

Table des matières

| | |
|--|---|
| Présentation de la Ville de Val-d'Or _____ | 1 |
| Nos intérêts envers le projet _____ | 2 |
| Saisir l'opportunité _____ | 6 |
| Notre position _____ | 7 |

Présentation de la Ville de Val-d'Or

« La première découverte d'or en Abitibi est faite en 1911 en bordure du lac De Montigny »

Val-d'Or fut érigée en municipalité de village le 15 août 1935, puis en municipalité de ville le 20 mai 1937. La région de Val-d'Or était connue des prospecteurs dès que la voie ferrée du Transcontinental atteint les rives d'Amos, donnant ainsi accès par voie d'eau aux sources de la rivière Harricana. En effet, la première découverte d'or en Abitibi est faite le 5 juillet 1911, par le prospecteur Hertel Authier, en bordure du lac De Montigny, qui portait alors le nom de Kienawisik.

Baigné par les lacs Blouin, Lemoine et De Montigny, traversé de nombreuses rivières, le territoire de Val-d'Or est situé à la tête des eaux. Le développement de l'agglomération est axé, dès 1934 sur une longue artère qui va d'est en ouest, et qui emprunte en fait la piste du pionnier Gabriel Commanda, dont les deux camps étaient situés en bordure de la rivière Bourlamaque et de la source qui porte son nom. Cette piste correspond, grosso modo, à l'actuelle 3^e Avenue, à laquelle viennent se greffer des rues perpendiculaires à mesure que la ville prend de l'expansion.

En 1968, la fusion avec les municipalités de Bourlamaque et de Lac Lemoine consolide le territoire de la ville de Val-d'Or. Avec l'ajout de Louvicourt, les limites de la municipalité avoisinent la communauté algonquine de Lac Simon et l'entrée nord de la réserve faunique La Vérendrye. Le regroupement, en janvier 2002, avec les municipalités de Dubuisson, Sullivan, Val-Senneville et Vassan étend considérablement les limites de Val-d'Or.

La Ville de Val-d'Or adopte ses armoiries en avril 1977. Conçues par l'écrivain et graphiste René Duval, elles mettent en valeur les mines, la foresterie et l'industrie secondaire en appui à la mise en valeur de ces ressources.

Porte d'entrée de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, Val-d'Or compte aujourd'hui une population de près de 33 000 habitants qui profite d'une



économie axée sur les ressources naturelles, les services, la desserte du Nord québécois et du Nunavut. Carrefour logistique, reconnu pour son savoir-faire en raison de son aéroport et de ses infrastructures d'accueil adaptées, elle est également un point de rencontre important sur les plans ferroviaire et routier.

« Les ressources naturelles, principalement les mines, modulent encore aujourd'hui le rythme de l'économie valdorienne »

Nos intérêts envers le projet

Les ressources naturelles, principalement les mines, modulent encore aujourd'hui le rythme de l'économie valdorienne.

Cette influence se traduit à plusieurs niveaux notamment dans notre parc industriel qui comprend plus de 175 entreprises où œuvrent près de 4 000 travailleurs. La Corporation de développement industriel de Val-d'Or évalue que 50 % des occupants du parc industriel sont tributaires à l'industrie minière. Les entreprises valdoriennes, mais aussi les institutions d'enseignement telles que le Centre de formation professionnelle Val-d'Or, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, bénéficient de cette proximité avec le monde minier pour développer une expertise reconnue internationalement offrant un rayonnement remarquable à la région. Finalement, la venue d'un nouveau projet minier apporte des retombées économiques majeures notamment par l'approvisionnement local en biens et services et la création d'emplois bien rémunérés.

Soucieuse du développement et de la vitalité de sa communauté, la Ville de Val-d'Or est d'emblée favorable à la venue sur son territoire de nouveaux projets. Toutefois, elle est d'avis que tout projet doit respecter les principes d'un développement responsable et de l'acceptabilité sociale.

« Agnico Eagle est une citoyenne corporative de Val-d'Or depuis une trentaine d'années »



Le projet Akasaba Ouest présenté par la société minière Agnico Eagle envisage l'exploitation d'une mine d'or et de cuivre à ciel ouvert à une quinzaine de kilomètres à l'est de Val-d'Or. Le minerai extrait sera concassé sur place pour ensuite être transporté par camion à la mine Goldex d'Agnico Eagle de Val-d'Or pour y être traité par le biais d'installations existantes. Le projet aura une durée de vie de sept ans.

Agnico Eagle est une société aurifère canadienne créée en 1957. Elle est la plus importante productrice d'or au Québec. Elle possède quatre mines en Abitibi soit Goldex à Val-d'Or, Canadian Malartic (50%) à Malartic, Lapa à Rivière-Héva et LaRonde à Preissac. L'Abitibi est aussi le port d'attache pour le développement de leurs projets au Nunavut. Par sa présence en région, Agnico Eagle fournit près de 3 000 emplois. La minière chiffre leurs contributions économiques en Abitibi-Témiscamingue (pour 2016, en excluant la portion Canadian Malartic) à 403 M\$ en achats de biens et services, 201 M\$ en salaires et près de 700 000 \$ en commandites et investissements communautaires.

Agnico Eagle est une citoyenne corporative de Val-d'Or depuis une trentaine d'années. Elle a démontré à plusieurs égards son engagement à respecter sa communauté d'accueil. Elle contribue au développement social et économique de Val-d'Or, de la MRC, de la région et du Québec.

L'implantation et l'exploitation de la mine Goldex à proximité de la zone urbaine de Val-d'Or ont permis d'établir, dès le départ, une collaboration respectueuse et transparente. Agnico Eagle a su déployer une approche ouverte et réceptive à nos besoins et à nos attentes. La mise en place de mesures d'atténuation efficaces et une communication proactive avec les citoyens par le biais de mécanismes d'échange tels que le porte-à-porte, les bulletins d'information trimestriels, les avis téléphoniques et courriels, processus de plaintes, les

« Agnico Eagle entretient des liens étroits avec plusieurs entreprises et institutions valdoriennes »



activités porte ouverte ainsi que la participation aux comités de quartiers concernés en témoignent.

De plus, Agnico Eagle entretient des liens étroits avec plusieurs entreprises et institutions valdoriennes. Ensemble, ils relèvent des défis particuliers à notre territoire, notamment en géologie et en communication souterraine, afin de développer ici une expertise qui est sollicitée ailleurs dans le monde.

Soulignons également la contribution d'Agnico Eagle dans l'établissement du Centre de transit minier nordique (CTMN) à l'aéroport de Val-d'Or. Dans une perspective de développement durable, cette infrastructure unique répond de façon efficace et pertinente aux problématiques de transport et de logistique des entreprises minières et sert de tremplin à la mise en valeur des ressources minérales dans les régions plus nordiques.



Photos illustrant l'évolution de la desserte minière à Val-d'Or: de la «pole track» en 1949 au Centre de transit minier nordique en 2009. Crédit : Société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or (Collection : Herby Goyette) et la Corporation de développement industriel de Val-d'Or.

« L'entreprise soutient également la communauté valdorienne dans le cadre de projets qui touchent la qualité de vie de l'ensemble des citoyens »

L'entreprise soutient également la communauté valdorienne dans le cadre de projets qui touchent la qualité de vie de l'ensemble des citoyens. Les exemples de son implication sont nombreux et éloquentes. Sans être exhaustifs, mentionnons leur contribution financière à l'aménagement d'un sentier quatre saisons dans la Forêt récréative, d'une place publique et à la rénovation de la bibliothèque de la Polyvalente Le Carrefour, sans oublier son soutien constant aux activités jeunesse, culturelles et sportives.



Le Sentier Agnico Eagle offre une boucle de 2 km dans la Forêt récréative tandis que la Place Agnico Eagle accueille notamment les activités du Marché public de la Vallée-de-l'Or.

Sur le plan environnemental, leur partenariat avec le gouvernement du Québec en lien avec Goldex et la restauration du site orphelin Manitou constitue une approche «gagnant-gagnant» novatrice qui démontre leur engagement environnemental. La contribution des résidus du projet Akasaba Ouest constitue un apport significatif à la restauration de ce site. À la lumière des bilans environnementaux et des expériences antérieures d'Agnico Eagle, la Ville de Val-d'Or est confiante face aux pratiques de la minière en matière de développement minier responsable.

Saisir l'opportunité

« Le développement du projet offre aussi une occasion unique de partage entre le promoteur et la communauté »

Le projet Akasaba Ouest profite présentement de conditions favorables ainsi qu'une somme de facteurs qui permettent l'optimisation technique et économique de son déploiement. Il s'agit d'une situation d'instantanéité économique¹, c'est-à-dire une fenêtre d'opportunités créées par la présence de conditions qui optimisent le succès du projet. Saisir cette opportunité améliorera les retombées directes et indirectes, et par la même occasion, ajoutera au capital social de Val-d'Or.

Le développement du projet offre aussi une occasion unique de partage entre le promoteur et la communauté pour mettre ainsi à profit le phénomène de « pollinisation croisée » en matière de savoir. Ceci mène souvent le développement de nouveaux produits et services.

Ce dernier élément contribue au développement durable d'une région qui peut ainsi se différencier d'un modèle d'affaires traditionnel. Elle fait mieux chez elle afin d'exporter son nouveau savoir-faire. Ceci contribue au patrimoine industriel d'une communauté et lui permet de se maintenir à l'avant-scène de l'innovation.

Val-d'Or et ses parties prenantes ont un historique positif avec Agnico Eagle tant au niveau économique que social. La minière a connu beaucoup de succès en surmontant de nombreux défis. L'application des techniques éprouvées ici ou ailleurs apporte des retombées bien réelles.

La mise en valeur du projet permettra aussi de retenir une main-d'œuvre qualifiée et des professionnels. Ces derniers sont au cœur du développement de nouvelles technologies et de processus novateurs en termes d'exploitation et de restauration de sites miniers; un tel projet sert souvent d'incubateur d'idées et de mines-écoles pour établir de meilleures pratiques.

¹ L'exploitation minière comporte une série d'étapes aboutissant éventuellement à la découverte d'un gîte minier. Peu de gîtes miniers se traduisent par la mise en exploitation d'une mine. La notion d'instantanéité est très présente lorsqu'il est question de ressources minérales. Ainsi, une roche peut acquérir ou perdre sa valeur économique au fil des années, au gré des découvertes, des besoins et des technologies développées. La roche d'aujourd'hui peut donc devenir le minerai de demain compte tenu de la valeur que le marché lui attribuera. – Michel Gauthier, Département des sciences de la terre et de l'atmosphère, Université du Québec à Montréal (UQAM)

« La Ville de Val-d'Or appuie le projet minier Akasaba Ouest proposé par l'entreprise Agnico Eagle et souhaite sa réalisation »



Nous croyons donc qu'une part du succès économique et social du projet Akasaba Ouest est de saisir l'opportunité lorsqu'elle se présente.

Se mettre en travers du développement d'un tel projet serait un désaveu à saisir les opportunités futures, ce qui en soit pourrait avoir l'effet de freiner l'esprit entrepreneurial et d'innovation. Cet esprit est crucial au développement d'une communauté comme Val-d'Or.

Notre position

La Ville de Val-d'Or appuie le projet minier Akasaba Ouest proposé par l'entreprise Agnico Eagle et souhaite sa réalisation. Pour nous, l'entreprise a su démontrer sa capacité à entreprendre le développement de ce projet minier dans le respect de la communauté concernée. De plus, la notoriété du promoteur assure non seulement les garanties financières appropriées, mais permet aussi le déploiement de toute l'accumulation de son expérience industrielle et sociale à sa réalisation.

Parmi les éléments présentés dans la conception du projet, voici certains éléments sur lesquels la Ville de Val-d'Or s'appuie pour être favorable au projet:

- Le promoteur est un citoyen corporatif de Val-d'Or depuis une trentaine d'années avec lequel la communauté entretient des relations respectueuses et transparentes;
- Le promoteur jouit d'une notoriété internationale et se démarque par ses pratiques novatrices;

« Favorable au projet, la Ville de Val-d'Or sera néanmoins vigilante et participera activement à la mise en place de mesures d'atténuation et du comité de suivi »

- Le projet comprend des mesures d'atténuation et de suivi. Il a fait l'objet d'une étude d'impact environnemental et social ainsi que de consultations auprès de la population et des parties prenantes;
- Le projet générera des retombées économiques majeures pour la ville, la MRC, la région et le Québec notamment par:
 - Le soutien aux fournisseurs régionaux en achats de biens et services;
 - La création d'une centaine d'emplois bien rémunérés;
 - Le paiement de taxes municipales et scolaires;
 - Les redevances versées au gouvernement du Québec.
- Le projet viendra consolider et maximiser l'utilisation d'infrastructures existantes sur le territoire de Val-d'Or;
- Les résidus contribueront à la restauration de l'ancien site Manitou;
- Le projet sera propice au développement d'innovations qui ajouteront au développement de l'expertise minière valdorienne.

Favorable au projet, la Ville de Val-d'Or sera néanmoins vigilante et participera activement à la mise en place de mesures d'atténuation et du comité de suivi. Nous appuyons le projet Akasaba Ouest et recommandons à la Commission de le recevoir positivement.

Merci de votre attention,



Pierre Corbeil

Maire de Val-d'Or



Mairie

Le 23 février 2017

Madame Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Appui au Projet d'ouverture et d'exploitation de la mine Akasaba Ouest à Val-d'Or

Madame,

Il nous fait plaisir de vous soumettre un mémoire concernant le Projet d'ouverture et d'exploitation de la mine Akasaba Ouest à Val-d'Or par Mines Agnico-Eagle Ltée.

Nous sommes d'avis que la venue de cette mine offre une fenêtre d'opportunités et des avantages qui, par ses retombées directes et indirectes, améliorera le capital socio-économique de Val-d'Or.

Je serai au Forestel de Val-d'Or le mercredi 1^{er} mars, 13h pour la présentation de ce mémoire.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Le Maire,

Pierre Corbeil